

# BOURGEOISIE DE CHERMIGNON



## Comptes 2018



## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Convocation de l'assemblée primaire du 22 mars 2019</b>	<b>3</b>
<b>2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 28 mars 2018</b>	<b>4</b>
<b>3. Introduction</b>	<b>9</b>
<b>4. Aperçu des comptes</b>	<b>11</b>
4.1 Aperçu du compte de fonctionnement	11
4.2 Aperçu du compte des investissements	11
4.3 Aperçu du compte administratif	11
4.4 Aperçu du bilan	12
<b>5. Détails des comptes et commentaires</b>	<b>13</b>
5.1 Compte de fonctionnement par nature	13
5.2 Compte de fonctionnement par fonction	14
5.3 Commentaires du compte de fonctionnement par fonction par rapport au budget	15
5.4 Tableau des investissements et commentaires	17
5.5 Bilan au 31.12.2018	18
5.6 Commentaires du bilan	19
5.7 Tableau des actifs immobilisés et des amortissements	19
5.8 Tableau des titres	20
5.9 Annexes au compte	21
5.10 Tableau synoptique des crédits d'engagement au 31.12.2018	21
5.11 Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires au 31.12.2018	21
<b>6. Conclusion</b>	<b>22</b>
<b>7. Rapport de l'organe de révision</b>	<b>23</b>

# 1. Convocation de l'assemblée primaire du 22 mars 2019

## Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

L'Assemblée primaire bourgeoisiale de Chermignon est convoquée, en assemblée ordinaire, au local de la Cécilia à Chermignon d'en Haut, le

Vendredi 22 mars 2019 à 19h00

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée, nomination des scrutateurs, contrôle des présences.
2. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 28 mars 2018. Lecture et approbation.
3. Comptes et bilan de l'exercice 2018. Présentation.
4. Rapport de l'organe de révision. Lecture.
5. Comptes de l'exercice 2018. Approbation.
6. Budget 2019. Présentation et approbation.
7. "Le Mérignou" - adaptation du DSDP 2013. Présentation et décision.
8. "Six Senses" - aménagement de terrain. Présentation et décision.
9. "Alpina & Savoy" - location d'un DSDP. Présentation et décision.
10. Terrains sur le Golf - achat. Présentation et décision.
11. Demande d'agrégation à la bourgeoisie. Approbation.
12. Demande d'adhésion à la bourgeoisie active. Présentation.
13. Décompte du vin 2018. Lecture et approbation.
14. Divers.

**Bourgeoisie de Chermignon**

Chermignon, le 1<sup>er</sup> mars 2019

NB : Les fascicules des comptes et bilan 2018 et du budget 2019 peuvent être téléchargés sur le site [www.chermignon.ch](http://www.chermignon.ch) ou envoyés sur demande.



3971 CHERMIGNON

## **Procès-verbal de l'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chermignon du mercredi 28 mars 2018, tenue à la salle bourgeoisiale de Chermignon à 19h30**

---

### **Présents :**

Tony Lager, président  
Christian Barras, vice-président  
Alexandre Rey, conseiller  
Grégory Bonvin, conseiller  
Olivier Cordonier, conseiller  
Sophie Barth, secrétaire-caissière  
Ainsi que de 59 bourgeoises et bourgeois

### **PV N°1 / 2018**

#### **1. Ouverture de l'assemblée, nomination des scrutateurs, contrôle des présences**

**Monsieur Tony Lager, Président**, ouvre l'Assemblée, valablement convoquée, à 19h30. Il salue les autorités et anciennes autorités communales, ainsi que tous les Combourgeois et Combourgeoises qui ont répondu présent. Il rappelle que l'Assemblée primaire bourgeoisiale se compose de tous les Bourgeois domiciliés sur la commune bourgeoisiale, ainsi que des Bourgeois non domiciliés qui en font la demande. Il désigne ensuite les scrutateurs suivants : **MM. Gaston Clivaz, Sylvain Bonvin, Luc-Ernest Rey, Georges-André Romailer et Stéphane Barras**. L'Assemblée primaire se compose, avec les membres du Conseil, de 65 personnes.

#### **2. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 31 mars 2017. Lecture et approbation.**

L'Assemblée ne demande pas sa lecture et l'approuve à l'unanimité.

#### **3. Comptes et bilan de l'exercice 2017**

**Le Président** mentionne que l'activité du Conseil s'est concentrée durant l'année sur le traitement des dossiers de la fermeture de la Décharge des Briesses, de Charamolâ, du DSDP du Mérignou et du Six Senses. La fête de la St-Georges, organisée pour la Bourgeoisie, a connu une bonne affluence par une météo idyllique.

La parole est passée à **M. Olivier Cordonier, Conseiller**, pour la présentation des comptes, qui se résumant ainsi, en CHF :

#### **Compte de fonctionnement**

	<b>Comptes 2017</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Charges de fonctionnement	1'178'675.05	998'500.00	890'538.77
Produits de fonctionnement	-957'865.57	-938'000.00	-896'811.80

<b>Résultat</b> (-= bénéfice)	<b>220'809.48</b>	<b>60'500.00</b>	<b>-6'273.03</b>
Amortissements	379'000.00	457'000.00	477'048.20
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>158'190.52</b>	396'500.00	483'321.23

**Compte des investissements**

	<b>Comptes 2017</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Dépenses d'investissements	0.00	312'000.00	148'048.20
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
<b>Investissements nets</b>	<b>0.00</b>	312'000.00	<b>148'048.20</b>

**Compte administratif**

	<b>Comptes 2017</b>	Budget 2017	Comptes 2016
Marge d'autofinancement	158'190.52	396'500.00	483'321.23
Investissements nets	0.00	312'000.00	148'048.20
<b>Excédent de financement</b>	<b>158'190.52</b>	84'500.00	335'273.03

**Bilan au 31.12.2017**

Désignation	Soldes au	
	01.01.2017	<b>31.12.2017</b>
<b>ACTIF</b>	<b>5'184'666.05</b>	<b>5'186'066.37</b>
Disponibilités	472'877.80	842'813.57
Avoirs	15'045.50	127'427.25
Placements	3'989'501.00	3'504'501.00
Actifs transitoires	146'241.75	180'324.55
Investissements propres	511'000.00	496'000.00
Prêts et participations permanentes	50'000.00	35'000.00
<b>PASSIF</b>	<b>5'184'666.05</b>	<b>5'186'066.37</b>
Engagements courants	1'250.00	207'138.25
Provisions	220'000.00	280'000.00
Passifs transitoires	64'785.65	20'971.85
Engagements envers les financements spéciaux	86'357.44	86'492.79
Fortune nette	4'812'272.96	4'591'463.48

**Commentaires sur les comptes :**

L'année 2017 ne présente pas d'investissement.

Le compte de fonctionnement présente CHF 26'069.30 de travaux d'entretien pour la maison bourgeoise. Au niveau de la Décharge des Briesses, il est à relever des analyses d'eau pour CHF 6'855.85 et des frais juridiques liés à la procédure de fermeture du site pour CHF 20'700.-. En ce qui concerne l'exploitation des forêts, les frais d'exploitation sont compensés par des subventions cantonales.

Quant aux vignes, le résultat négatif de l'exploitation s'explique par la réfection d'un mur pour CHF 15'452.65 et la réparation d'une conduite d'eau pour CHF 6'499.95. Les revenus des vignes sont par ailleurs inférieurs de CHF 15'862.55 par rapport à l'exercice précédent, suite aux dégâts liés au gel. L'exercice 2017 présente une perte de CHF 220'809.48.

En ce qui concerne le bilan, les actifs transitoires représentent les locations de terrains, facturées courant novembre selon les contrats établis, et pas encore encaissées. Le compte d'actif « Etude du projet Charamolâ » de CHF 121'000.- a été dissout selon les directives comptables. L'amortissement des forêts ne se fait plus, selon les directives de l'Etat. Un amortissement de 10% sur les actifs immobilisés a été fait. La fortune au 31.12.2017 se monte ainsi à CHF 5'186'066.37.

#### 4. Rapport de l'organe de révision

**M. Gaston Clivaz**, membre de l'organe de révision, en fait la lecture.

#### 5. Approbation des comptes de l'exercice 2017

Question soumise : *Approuvez-vous les comptes 2017 de la Bourgeoisie de Chermignon qui présentent des charges de CHF 1'178'675.05 et des revenus de CHF 957'865.57, des dépenses d'investissement de CHF 0.00 et au bilan la somme de CHF 5'186'666.37 ?*

Les comptes sont approuvés à l'unanimité. L'Assemblée primaire donne ainsi décharge au Conseil bourgeoisial et à l'organe de contrôle.

#### 6. Présentation et approbation du budget 2018

En préambule, **M. Tony Lagger, Président**, indique que les corvées bourgeoisiales seront gérées par M. Yves Duc. Les corvées des attaches seront sous-traitées à **M. Jean-Alexis Duc**. Il encourage les bourgeois à participer aux journées de corvées, qui sont ponctuées par une raclette.

Le budget 2018 est dressé sur la base des comptes 2017, avec les principales modifications suivantes. Au niveau du compte de fonctionnement, sont prévus l'achat d'un meuble pour la salle St-Georges, la démolition d'une grange à Charamolâ, des frais dans la suite de la procédure pour la fermeture de la décharge des Briesses, des frais juridiques dans le cadre de l'établissement du DSDP du Mérignou. Les frais d'entretien de la maison bourgeoisiale sont prévus à la baisse, des travaux ayant été effectués en 2017. Des recettes extraordinaires sont prévues pour le dépôt provisoire de terre du chantier Six Senses sur la parcelle bourgeoisiale, au Mérignou.

Le budget 2018 peut se résumer ainsi, en CHF :

##### Budget de fonctionnement

	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2017
Charges de fonctionnement	997'000.00	998'500.00	1'178'675.05
Produits de fonctionnement	-1'005'500.00	-938'000.00	-957'865.57
<b>Résultat (-= bénéfice)</b>	<b>-8'500.00</b>	<b>60'500.00</b>	<b>220'809.48</b>
Amortissements	342'000.00	457'000.00	379'000.00
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>350'500.00</b>	396'500.00	<b>158'190.52</b>

##### Budget des investissements

	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2017
Dépenses d'investissements	0.00	312'000.00	0.00
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
<b>Investissements nets</b>	<b>0.00</b>	312'000.00	<b>0.00</b>

Le budget n'appelle pas de discussions.

Question soumise au vote : *Acceptez-vous le budget 2018 de la Bourgeoisie de Chermignon qui présente des charges de CHF 997'000.-, des revenus de CHF 1'005'500.- et des dépenses d'investissement de CHF 0.00 ?*

Le budget 2018 est approuvé à l'unanimité.

#### **7. Demandes d'agrégation à la Bourgeoisie. Approbation.**

L'Assemblée accepte par acclamation l'agrégation de **Mme Jennifer Moos et de M. Serge Nanchen.**

#### **8. Demandes d'adhésion à la Bourgeoisie active. Approbation.**

Sont admis par acclamation à la Bourgeoisie active Mmes et MM. **Elodie Bagnoud, Fabrice Bagnoud, Colin Barras, Tino Barras, Jeremy Duc, Nicolas Rey, Isabelle Nanchen et Serge Nanchen.** La Bourgeoisie de Chermignon compte ainsi 346 bourgeois actifs.

#### **9. Octroi de la Bourgeoisie d'honneur**

**M. Christian Barras, Vice-président,** relaie la proposition du Conseil d'octroyer la Bourgeoisie d'honneur au Sheikh Ahmed Zaki Yamani, né en 1930 en Arabie Saoudite. Sheikh Yamani a suivi des études de droits, puis a notamment été Ministre d'Etat. Il réside à Crans-Montana depuis de nombreuses années, et attribue depuis 1990 des bourses d'études aux habitants de Chermignon.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cet octroi à la Bourgeoisie d'honneur.

#### **10. Compte du vin 2017. Lecture et approbation.**

**Mme Bernardine Duc,** procureur, en donne lecture. La consommation 2017 est de 1'156 litres, soit 559 litres de Fendant, 432 litres de Pinot-Noir et de 165 litres de Païen. Le solde en cave est de 109 litres de Fendant, 269 litres de Pinot-Noir et 86 litres de Païen. A cela s'ajoute le vin en cuve, soit 950 litres de Fendant, 550 litres de Pinot-Noir et 200 litres de Païen. L'Assemblée accepte ces comptes par applaudissement. **Le Président, M. Tony Lager,** remercie **Mme Bernardine Duc** pour son travail.

#### **11. Présentation du règlement bourgeoisial homologué**

La parole est passée à **M. Christian Barras, Vice-président.** Lors de la procédure d'homologation par le Conseil d'Etat, deux corrections ont été apportées. Il est désormais précisé que la tenue du registre des bourgeois doit se faire sur la base du registre informatisé de l'état civil, et que le garde forestier est nommé conformément à la législation forestière, et non par le Conseil.

#### **12. Divers**

**Le Mérignou : M. Tony Lager, Président,** explique qu'un nouveau Plan d'Aménagement Détaillé (PAD4) a été mis à l'enquête publique par la Commune de Lens. Il doit encore être homologué par le Conseil d'Etat. Avec l'introduction du PAD4, certaines parties du Mérignou deviennent des zones d'équipement public, de tourisme et d'établissements d'hébergement organisés (zone 12C). Ainsi, dans le cadre du projet hôtelier, certaines parties peuvent être vendues en résidences secondaires sous certaines conditions. Au vu de ces changements, Le Conseil bourgeoisial souhaite revoir la promesse de vente du DSDP signée en 2013.

**M. Cédric Vocat** demande si la promesse de vente peut être annulée du moment que la zone change. **Le Président** l'informe que tel n'est pas le cas, le changement n'étant pas assez significatif.

**M. Gabriel Duc** mentionne que la location de terrain dans la zone industrielle de Rossfeld à Sierre se monte à CHF 40.-/m2 réindexable.

**M. Philippe Duc** s'interroge sur le droit de vente du DSDP à des tiers, et cas échéant si la vente à des étrangers est autorisée. Lui est répondu que le DSDP est la vente d'un terrain sur une durée déterminée. Il n'y a pas de restriction possible quant à la vente à des tiers.

**M. Bruno Bonvin** demande comment le prix fixé dans la promesse de vente peut être modifié. Lui est répondu que la promesse n'est pas dénonçable, mais sera sans doute revue puisque la surface de la location est amenée à changer.

**Décharge des Briesses : M. Grégory Bonvin, Conseiller**, mentionne que des analyses d'eau sont à fournir une fois par an à l'Etat. Le taux d'ammonium reste supérieur à la norme, mais n'est pas considéré comme agent polluant. Le site va être aplani et son accès condamné d'ici au 31.05.2018, selon les exigences du Canton du Valais. Le Conseil bourgeoisial souhaite pourvoir réaffecter cette surface de 20'207 m2.

**Six Senses : M. Tony Lager, Président**, explique que ce projet de construction est mitoyen au terrain bourgeoisial. La Bourgeoisie de Chermignon encaissera un montant pour le dépôt de terre végétale sur son terrain.

**Charamolâ : M. Alexandre Rey, Conseiller**, rappelle que ce projet a été initié il y a 15 ans. En 2011, il était devisé à 7,5 mios. A ce jour, près de 1,4 mios de frais ont été engagés. Une autorisation de construire a bien été délivrée, mais il y a toujours une opposition à son encontre. Le Conseil doit donc se demander si le projet est encore économiquement valable, si un partenariat devrait être envisagé, ou encore si le projet devrait être repensé. A la question de **M. Cédric Vocat**, est répondu que l'opposition est basée sur un problème de mitoyenneté.

Comme la parole n'est plus demandée, **le Président, M. Tony Lager**, adresse ses remerciements aux membres du Conseil et aux personnes remplissant des fonctions auprès de la Bourgeoisie. Il clôt l'assemblée par la prière d'usage pour implorer la protection de notre patron, St-Georges, et pour l'âme des Bourgeois et Bourgeoises décédés depuis la dernière Assemblée, soit **Mmes et MM. Simon Duc, Rita Bonvin-Barras, Olivier Bonvin, Roland Barras, Gustave Cordonier, Lina Bonvin, Thérèse Barras, Hubert Bonvin, Basile Bonvin, Ida Karlen, Michelle Duc, Roland Gaspar Duc, Georgette Clivaz, Anna Meunier-Barras et Emmanuel Robyr**.

Il remercie les Bourgeois et Bourgeoises qui ont participé à cette assemblée et leur souhaite une bonne rentrée.

Il est 21h20, un verre de l'amitié et une collation sont partagés.

Le Président  
Tony Lager

La Secrétaire  
Sophie Barth

Chermignon, le 28 mars 2018/sb

### 3. Introduction

Si la première année a été plutôt vouée à la prise de possession et à la compréhension du patrimoine bourgeoisial, l'année 2018 a été relativement chargée en dossiers. En effet, votre Conseil a traité la plupart des sujets importants de la Bourgeoisie, il en a même généré de nouveaux. Tout au long de l'année, chaque Conseiller a pu faire valoir ses compétences respectives. Je tiens à souligner la bonne entente au sein du Conseil bourgeoisial, preuve en est, chaque décision a été prise à l'unanimité. De ce fait, je tiens à remercier tous les membres du Conseil ainsi que la secrétaire pour leur étroite collaboration.

Conscients qu'au niveau de l'organisation tout n'est pas encore parfait, nous travaillons afin de répondre au mieux à vos attentes. Votre Conseil est aujourd'hui beaucoup plus à l'aise sur l'échiquier constitué des communes du Haut-Plateau, des diverses Bourgeoisies environnantes ainsi que de certains services de l'Etat.

L'ambiance régnant lors des journées de corvées, ponctuées par une raclette, prouve le bien-fondé de ces moments de rencontre. Il y a de plus en plus de Bourgeoisies et Bourgeois actifs qui manifestent leur désir d'y participer. Nous avons le privilège de vous proposer l'agrégation de 2 personnes à la Bourgeoisie et l'adhésion de 6 nouveaux membres à la Bourgeoisie active.

La Fête de St-Georges s'est bien déroulée. La présence de M. Claude Barras comme orateur, celle des Conseillers d'Etat MM. Jacques Melly et Roberto Schmidt ainsi que des traditionnels convives nous a démontré, si besoin était, la popularité de notre fête. Pour ne rien ôter à cette journée, la météo a été superbe et le repas excellent.

#### Immobilier

Les négociations avec CMA concernant la vente du DSDP "**Le Mérignou**" ont été longues et fastidieuses. Toutefois, une convention 2019 entre la Bourgeoisie de Chermignon et CMA a été signée fin janvier. Celle-ci apporte les compléments et les adaptations souhaités par le Conseil bourgeoisial sur la promesse de vente du DSDP approuvée par l'assemblée primaire bourgeoisiale en 2013. L'assemblée primaire bourgeoisiale du 22.03.2019 devra se prononcer uniquement sur cette convention 2019. Nous ne remettons pas en question la promesse de vente du DSDP 2013. Votre Conseil a travaillé assidûment sur ce dossier et est convaincu du bien-fondé de cet accord. Ci-après, les informations majeures de cette convention 2019 :

- 1) La promesse de vente du DSDP de 2013 proposait une location annuelle de CHF 150'000.- pour une surface de 15'394 m<sup>2</sup>. Dans la convention 2019, il s'agit d'une location d'une surface de 15'700 m<sup>2</sup> pour une location annuelle de CHF 193'110.-. Une surface supplémentaire de 2'050 m<sup>2</sup> de forêt louée à CHF 1.-/m<sup>2</sup>/an en fait également partie.
- 2) L'implantation des divers hôtels étant plus au sud qu'initialement prévu, cela nous restitue la parcelle dite "Le Triangle" située au nord, entre "Le Mérignou" et "Le Six Senses".
- 3) Un fond de garantie de 20 Mio dégressif est prévu, selon l'avancement des travaux.
- 4) D'autres points de moindre importance faisant partie de la convention 2019 vous seront présentés lors de l'assemblée primaire.

Le "**Six Senses**" nous donne à réfléchir car ce projet a également passablement évolué. Après une première mise à l'enquête publique, deux modifications partielles du dossier déposé ont été soumises à l'enquête publique, concernant notamment les hauteurs d'étages.

L'altitude finale du faite ne pouvant pas être surélevée, le bâtiment a dû s'enfoncer dans le terrain. Ceci crée un problème de raccordement de terrain entre la terrasse du restaurant "Six Senses" et la bute au nord de la parcelle dite du "Triangle". Nous négocions actuellement un dédommagement pour le nivellement de la bute et le déplacement du tracé du chemin. Une demande de location de terrain sise au droit de la bute nous a aussi été faite. Le Conseil a décidé de mentionner ce point à l'ordre du jour. Si les négociations devaient ne pas aboutir avant l'assemblée primaire du 22.03.2019, le point n° 8 de l'ordre du jour sera annulé.

La société "**Alpina & Savoy SA**" nous a également sollicités. Une modification de leur projet avec un niveau de sous-sol supplémentaire contraint le constructeur, afin de satisfaire l'IBUS (Indice Brut d'Utilisation du Sol), d'augmenter la surface de son terrain de 910 m<sup>2</sup>. Un acte constitutif d'un droit d'emption sur la parcelle n° 198 sur la commune de Lens a été signé en 2016 entre la Bourgeoisie de Chermignon et la société "Alpina & Savoy SA " pour la vente de 400 m<sup>2</sup> de terrain à CHF 800.-/m<sup>2</sup>. Votre Conseil vous propose la constitution d'un DSDP sur une surface de 976 m<sup>2</sup> au prix annuel de location de CHF 13.-/m<sup>2</sup>, ceci sur une durée de 99 ans. L'acceptation de cette proposition annulerait, de fait, l'acte constitutif d'un droit d'emption du 05.07.2016.

Deux hoiries ayant émis le vœu de l'anonymat nous ont approchés pour nous proposer de vendre des terrains sis sur les parcours de golf "**Ballesteros**" et "**Jack Nicklaus**", pour une surface totale de 6'038 m<sup>2</sup>. La surface de terrains sur le golf en propriété de la Bourgeoisie de Chermignon passerait ainsi de 44'501 m<sup>2</sup> à 50'539 m<sup>2</sup>. La surface totale louée sur les 2 golfs se monte à 635'627 m<sup>2</sup>. Le Conseil bourgeoisial vous propose l'acquisition de ces parcelles pour un prix de 30.-/m<sup>2</sup>, montant usuel pour les terrains de golf à Crans-Montana.

Concernant le projet "**Charamolâ**", le Conseil a demandé à un institut bancaire une étude (gratuite) de rentabilité. Nous espérons pouvoir vous présenter ces résultats lors de notre assemblée.

Pour la **décharge des Briesses**, les instances cantonales sont venues sur place afin d'apprécier les travaux de mise en état de sa surface. Le résultat leur a paru satisfaisant. Les analyses d'eau mentionnent toujours une valeur excédentaire en ammonium. Par contre, depuis janvier 2018, cet agent n'apparaît plus sur la liste fédérale des polluants. Nous avons différé l'ensemencement de la surface étant donné qu'une demande de changement d'affectation de zone a été formulée auprès de la Commune de Crans-Montana.

### **Vignes et vin**

La vigne a produit en 2018 une quantité et une qualité de vendange intéressante. Ces nectars vous seront servis tout au long de l'année.

### **Forêt**

Concernant la fusion des Triages Forestiers de la Noble et de la Louable Contrée, la commission arrive au terme des négociations. La fusion devrait se faire durant l'année 2019. Les travaux d'entretien se sont bien passés.

## 4. Aperçu des comptes

### 4.1 Aperçu du compte de fonctionnement

	<b>Comptes 2018</b>	Budget 2018	Comptes 2017
Charges de fonctionnement	917'399.50	997'000.00	1'178'675.05
Produits de fonctionnement	-1'056'450.33	-1'005'500.00	-957'865.57
<b>Résultat (-= bénéfice)</b>	<b>-139'050.83</b>	<b>-8'500.00</b>	<b>220'809.48</b>
Amortissements	342'000.00	342'000.00	379'000.00
<b>Marge d'autofinancement</b>	<b>481'050.83</b>	<b>350'500.00</b>	<b>158'190.52</b>

### 4.2 Aperçu du compte des investissements

	<b>Comptes 2018</b>	Budget 2018	Comptes 2017
Dépenses d'investissements	0.00	0.00	0.00
Recettes d'investissements	0.00	0.00	0.00
<b>Investissements nets</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### 4.3 Aperçu du compte administratif

	<b>Comptes 2018</b>	Budget 2018	Comptes 2017
Marge d'autofinancement	481'050.83	350'500.00	158'190.52
Investissements nets	0.00	0.00	0.00
<b>Excédent de financement</b>	<b>481'050.83</b>	<b>350'500.00</b>	<b>158'190.52</b>

#### 4.4 Aperçu du bilan

Désignation	Soldes au	
	01.01.2018	31.12.2018
<b>ACTIF</b>	<b>5'186'066.37</b>	<b>5'354'283.35</b>
Disponibilités	842'813.57	1'357'892.65
Avoirs	127'427.25	145'595.25
Placements	3'504'501.00	3'184'001.00
Actifs transitoires	180'324.55	164'794.45
Investissements propres	496'000.00	482'000.00
Prêts et participations permanentes	35'000.00	20'000.00
<b>PASSIF</b>	<b>5'186'066.37</b>	<b>5'354'283.35</b>
Engagements courants	207'138.25	163'103.60
Provisions	280'000.00	340'000.00
Passifs transitoires	20'971.85	34'037.10
Engagements envers les financements spéciaux	86'492.79	86'628.34
Fortune nette	4'591'463.48	4'730'514.31

## 5. Détails des comptes et commentaires

### 5.1 Compte de fonctionnement par nature

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
<b>3 CHARGES</b>	<b>917'399.50</b>	<b>997'000.00</b>	<b>1'178'675.05</b>
<b>30 CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>79'149.15</b>	<b>82'500.00</b>	<b>83'446.55</b>
300 Autorités et commissions	42'540.00	45'000.00	47'360.00
301 Personnel administratif et d'exploitation	28'890.40	28'000.00	28'067.40
303 Assurances sociales	5'713.60	6'000.00	5'526.25
305 Assurances maladies et accidents	2'005.15	2'000.00	1'932.90
309 Autres charges du personnel	0.00	1'500.00	560.00
<b>31 BIENS ET SERVICES</b>	<b>393'104.80</b>	<b>478'500.00</b>	<b>613'949.60</b>
310 Matériel de bureau	1'666.25	1'000.00	1'870.95
311 Mobilier et machines	3'998.15	12'000.00	7'925.30
314 Entretien du patrimoine	251'682.85	306'000.00	469'120.35
318 Honoraires et prestations de service	131'044.05	151'000.00	126'991.25
319 Frais divers	4'713.50	8'500.00	8'041.75
<b>32 INTERETS</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
321 Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00
<b>33 AMORTISSEMENTS</b>	<b>343'200.50</b>	<b>342'000.00</b>	<b>379'000.00</b>
330 Patrimoine financier	329'200.50	328'000.00	364'000.00
331 Patrimoine administratif	14'000.00	14'000.00	15'000.00
<b>36 SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>101'809.50</b>	<b>94'000.00</b>	<b>102'143.55</b>
362 Communes	49'941.70	35'000.00	46'303.55
366 Personnes physiques	51'867.80	59'000.00	55'840.00
<b>38 ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>135.55</b>	<b>0.00</b>	<b>135.35</b>
380 Attributions aux financements spéciaux	135.55	0.00	135.35
<b>4 PRODUITS</b>	<b>-1'056'450.33</b>	<b>-1'005'500.00</b>	<b>-957'865.57</b>
<b>42 REVENUS DES BIENS</b>	<b>-953'206.00</b>	<b>-935'500.00</b>	<b>-879'603.20</b>
420 Banques	-847.60	0.00	-421.70
421 Créances	-157.15	-100.00	-224.80
422 Placements du patrimoine financier	-4'977.00	-5'000.00	-4'974.55
423 Immeubles du patrimoine financier	-898'821.25	-896'400.00	-823'124.45
427 Immeubles du patrimoine administratif	-48'403.00	-34'000.00	-50'857.70
<b>43 CONTRIBUTIONS</b>	<b>-50'450.03</b>	<b>-20'000.00</b>	<b>-30'640.62</b>
430 Contributions de remplacement	-2'120.00	0.00	-600.00
435 Ventes	-30'374.60	-20'000.00	-28'109.00
439 Autres dédommagements	-17'955.43	0.00	-1'931.62
<b>45 RESTITUTIONS DES COLLECTIVITES PUBLIQUES</b>	<b>-30'000.00</b>	<b>-30'000.00</b>	<b>-30'000.00</b>
452 Communes	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
<b>46 SUBVENTIONS</b>	<b>-22'794.30</b>	<b>-20'000.00</b>	<b>-17'621.75</b>
461 Canton	-22'794.30	-20'000.00	-17'621.75
<b>Résultat d'exploitation (= Bénéfice)</b>	<b>-139'050.83</b>	<b>-8'500.00</b>	<b>220'809.48</b>

## 5.2 Compte de fonctionnement par fonction

	Comptes 2018	Budget 2018	Comptes 2017
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>132'303.72</b>	<b>177'000.00</b>	<b>191'665.38</b>
<b>01 LEGISLATIF ET EXECUTIF</b>	<b>42'540.00</b>	<b>45'000.00</b>	<b>47'360.00</b>
011 Législatif	0.00	0.00	0.00
011.300 Autorités et commissions	0.00	0.00	0.00
012 Exécutif	42'540.00	45'000.00	47'360.00
012.300 Autorités et commissions	42'540.00	45'000.00	47'360.00
<b>02 ADMINISTRATION GENERALE</b>	<b>82'434.37</b>	<b>123'000.00</b>	<b>108'982.88</b>
029 Administration générale, divers	82'434.37	123'000.00	108'982.88
029.301 Personnel administratif et d'exploitation	20'330.00	20'000.00	19'980.00
029.303 Assurances sociales	5'713.60	6'000.00	5'526.25
029.305 Ass-maladies et accidents	2'005.15	2'000.00	1'932.90
029.309 Autres charges de personnel	0.00	1'500.00	560.00
029.310 Matériel de bureau	1'666.25	1'000.00	1'870.95
029.311 Mobilier et machines	3'998.15	12'000.00	7'925.30
029.317 Dédommagements pour déplacements	2'963.15	4'000.00	3'082.10
029.318 Honoraires et prestations de service	41'745.50	38'000.00	35'701.25
029.319 Frais divers	3'938.50	7'500.00	7'365.75
029.321 Intérêts passifs	0.00	0.00	0.00
029.366 Personnes physiques	50'150.00	61'000.00	57'570.00
029.430 Contributions de remplacement	-20'075.43	0.00	-2'531.62
029.452 Restitutions de collectivités publ. : Communes	-30'000.00	-30'000.00	-30'000.00
<b>09 Tâches non ventilées</b>	<b>7'328.85</b>	<b>9'000.00</b>	<b>35'322.50</b>
090 Bâtiments administratifs	7'328.85	9'000.00	35'322.50
090.301 Personnel administratif et d'expl.	4'415.00	4'000.00	4'320.00
090.314 Entretien du patrimoine	11'059.85	13'000.00	38'420.50
090.331 Amort. patrimoine administratif	14'000.00	14'000.00	15'000.00
090.427 Immeubles du patrimoine admin.	-21'390.00	-22'000.00	-22'150.00
090.435 Ventes	-216.00	0.00	-268.00
<b>8 ECONOMIE PUBLIQUE</b>	<b>7'070.60</b>	<b>7'400.00</b>	<b>4'904.65</b>
<b>81 Sylviculture en général</b>	<b>7'070.60</b>	<b>7'400.00</b>	<b>4'904.65</b>
810.314 Prest. tiers pour entretien imm.	2'800.00	1'500.00	1'600.00
810.362 Subventions accordées Commune	49'941.70	35'000.00	46'303.55
810.366 Subv. accordées pers. physiques	3'617.80	3'000.00	3'420.00
810.380 Attributions financements spéciaux	135.55	0.00	135.35
810.421 Revenus des biens, Créances	-157.15	-100.00	-224.80
810.427 Rev. biens, Imm. patrimoine adm	-26'473.00	-12'000.00	-28'707.70
810.461 Subventions canton	-22'794.30	-20'000.00	-17'621.75

	<b>Comptes 2018</b>	Budget 2018	Comptes 2017
<b>9 FINANCES ET IMPÔTS</b>	<b>-278'425.15</b>	<b>-192'900.00</b>	<b>24'239.45</b>
<b>94 Gérance de la fortune et des dettes</b>	<b>-278'425.15</b>	<b>-192'900.00</b>	<b>24'239.45</b>
940 Intérêts	-847.60	0.00	-421.70
940.420 Intérêts	-847.60	0.00	-421.70
942 Immeubles du patrimoine financier	-302'325.45	-224'900.00	-14'413.60
942.301 Personnel administratif et d'expl.	4'145.40	4'000.00	3'767.40
942.314 Entretien du patrimoine	189'113.35	240'500.00	362'958.05
942.318 Honoraires et prestations de service	80'238.55	103'000.00	82'283.95
942.319 Entretien du patrimoine	775.00	1'000.00	676.00
942.330 Amort patrimoine financier	327'200.50	328'000.00	364'000.00
942.422 Placements du patrimoine financier	-4'977.00	-5'000.00	-4'974.55
942.423 Immeubles du patrimoine financier	-898'821.25	-896'400.00	-823'124.45
943 Domaines	24'747.90	32'000.00	39'074.75
943.314 Entretien du patrimoine	52'906.50	52'000.00	66'915.75
943.330 Amort pat. financier (vignes)	2'000.00	0.00	0.00
943.345 Ventes	-30'158.60	-20'000.00	-27'841.00
<b>Résultat d'exploitation (= Bénéfice)</b>	<b>-139'050.83</b>	<b>-8'500.00</b>	<b>220'809.48</b>

### 5.3 Commentaires du compte de fonctionnement par fonction par rapport au budget

Les comptes 2018 ont été établis selon les normes comptables MCH imposées pour les communes et les bourgeoisies.

Ci-après les explications des principales différences entre les Comptes 2018 et le Budget 2018.

Compte	Commentaires	<b>Comptes 2018</b>	Budget 2018
029.311	<b>Mobilier et machines</b> L'achat d'un meuble de CHF 8'000.- pour le bureau bourgeoisial est reporté en 2019.	3'998.15	12'000.00
029.318	<b>Honoraires et prestations de service</b> Les corvées de CHF 3'900.- pour la St-Georges ont été imputées dans le compte de la Fête qui présente un dépassement de CHF 4'348.85 par rapport au budget.	41'745.50	38'000.00
029.366	<b>Personnes physiques</b> Prestations aux bourgeois dont - Répartition aux bourgeois CHF 30'200.00 - Indemnités d'âge CHF 14'350.00 - Indemnités pour favoriser la famille CHF 3'700.00 - Journées de service (vin, nettoyage) CHF 1'900.00	50'150.00	61'000.00

Compte	Commentaires	Comptes 2018	Budget 2018
029.430	<b>Contributions de remplacement</b> Remboursement partiel du fonds de rénovation du parking Scandia	-20'075.43	0.00
810.362	<b>Subventions accordées Commune</b> Il s'agit des frais d'exploitation des forêts qui sont compensés par les recettes des forêts (810.427 Rev. biens, Imm. patrimoine adm).	49'941.70	35'000.00
810.427	<b>Rev. biens, Imm. patrimoine adm</b> L'augmentation des recettes des forêts est en relation avec les charges des forêts (voir ci-dessus).	-26'473.00	-12'000.00
942.314	<b>Entretien du patrimoine</b> Les travaux prévus à la décharge des Briesses n'ont pas été effectués (CHF 20'000.-). Les travaux de démolition d'un bâtiment à Charamolâ ont été reportés en 2019 (CHF 20'000.-). Les travaux de toiture du dépôt à Ollon n'ont pas été effectués (CHF 13'000.-).	189'113.35	240'500.00
942.318	<b>Honoraires et prestations de service</b> Les frais juridiques ont été moins élevés que prévus (CHF 16'000.-), ainsi que les impôts (CHF 6'000.-).	80'238.55	103'000.00

## 5.4 Tableau des investissements et commentaires

Aperçu	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	R	Dépenses	R
Investissements nets	0.00	0.00	0.00		0.00	

Détail comptes		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	R	Dépenses	R
	<b>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	
090	<i>Bâtiments administratifs</i>	0.00	0.00	0.00		0.00	
090.503	Terrains bâtis	0.00	0.00	0.00		0.00	
	<b>PATRIMOINE FINANCIER</b>			<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	
942	<i>Immeubles du patrimoine financier</i>	0.00	0.00	0.00		0.00	
942.50	Investissements propres	0.00	0.00	0.00		0.00	
943	<i>Domaines</i>	0.00	0.00	0.00		0.00	
943.50	Investissements propres	0.00	0.00	0.00		0.00	

Commentaires : Aucun investissement n'a été fait en 2018.

## 5.5 Bilan au 31.12.2018

<b>1 ACTIFS</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>	<b>Ecart</b>
<b>10 DISPONIBILITES</b>	<b>1'357'892.65</b>	<b>842'813.57</b>	515'079.08
101 Comptes postaux	416'688.30	340'236.55	76'451.75
102 Banques	941'204.35	502'577.02	438'627.33
<b>11 AVOIRS</b>	<b>145'595.25</b>	<b>127'427.25</b>	18'168.00
115 Autres débiteurs	143'405.40	125'463.05	17'942.35
119 Autres créances	2'189.85	1'964.20	225.65
<b>12 PLACEMENTS</b>	<b>3'184'001.00</b>	<b>3'504'501.00</b>	-320'500.00
121 Actions et parts sociales	237'001.00	229'501.00	7'500.00
123 Immeubles	2'925'000.00	3'251'000.00	-326'000.00
129 Autres placements	22'000.00	24'000.00	-2'000.00
<b>13 ACTIFS TRANSITOIRES</b>	<b>164'794.45</b>	<b>180'324.55</b>	-15'530.10
139 Actifs transitoires	164'794.45	180'324.55	-15'530.10
<b>TOTAL PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>4'852'283.35</b>	<b>4'655'066.37</b>	197'216.98
<b>14 INVESTISSEMENTS PROPRES</b>	<b>482'000.00</b>	<b>496'000.00</b>	-14'000.00
143 Bâtiments	124'000.00	138'000.00	-14'000.00
145 Forêts	358'000.00	358'000.00	0.00
<b>15 PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES</b>	<b>20'000.00</b>	<b>35'000.00</b>	-15'000.00
152 Commune	20'000.00	35'000.00	-15'000.00
<b>TOTAL PATRIMOINE ADMINISTRATIF</b>	<b>502'000.00</b>	<b>531'000.00</b>	-29'000.00
<b>TOTAL 1 ACTIFS</b>	<b>5'354'283.35</b>	<b>5'186'066.37</b>	168'216.98
<b>2. PASSIFS</b>			
<b>20 ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>163'103.60</b>	<b>207'138.25</b>	-44'034.65
200 Créanciers	163'103.60	207'138.25	-44'034.65
<b>24 PROVISIONS</b>	<b>340'000.00</b>	<b>280'000.00</b>	60'000.00
240 Compte de fonctionnement	340'000.00	280'000.00	60'000.00
<b>25 PASSIFS TRANSITOIRES</b>	<b>34'037.10</b>	<b>20'971.85</b>	13'065.25
259 Passifs transitoires	34'037.10	20'971.85	13'065.25
<b>28 ENGAGEMENTS ENVERS LES FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>86'628.34</b>	<b>86'492.79</b>	135.55
280 Financements spéciaux fondés sur le droit supérieur	86'628.34	86'492.79	135.55
<b>29 FORTUNE NETTE</b>	<b>4'730'514.31</b>	<b>4'591'463.48</b>	139'050.83
290 Fortune nette	4'730'514.31	4'591'463.48	139'050.83
<b>TOTAL 2 PASSIFS</b>	<b>5'354'283.35</b>	<b>5'186'066.37</b>	168'216.98

## 5.6 Commentaires du bilan

Compte	Commentaires	Comptes 2018	Comptes 2017
115	<b>Autres débiteurs</b> La facturation est effectuée selon les dates spécifiées dans les contrats. En décembre 2018 les factures pour les travaux du triage forestier ont été plus importants qu'en 2017 et liés aux coûts (cf. 810.427 Rev. biens, Imm. patrimoine adm.)	143'405.40	125'463.05
121	<b>Actions et parts sociales</b> Achat actions Golf de Noas pour CHF 7'500.-	237'001.00	229'501.00
123	<b>Immeubles</b> Amortissements du patrimoine financier de CHF 326'000.-	2'925'000.00	3'251'000.00
139	<b>Actifs transitoires</b> Dont solde locations Immeuble Bourgeois et Scandia	164'794.45	180'324.55
290	<b>Fortune nette</b> Variation selon résultat	4'730'514.31	4'591'463.48

## 5.7 Tableau des actifs immobilisés et des amortissements

	Solde au 01.01.2018	Invest. 2018	Amortissements 2018	Solde au 31.12.2018
<b>PATRIMOINE</b>	<b>3'771'000.00</b>		<b>9.1% 342'000.00</b>	<b>3'429'000.00</b>
<b>Patrimoine administratif</b>	<b>496'000.00</b>		<b>14'000.00</b>	<b>482'000.00</b>
<b>Terrains et routes</b>	<b>0.00</b>			<b>0.00</b>
<b>Bâtiments</b>	<b>138'000.00</b>		<b>10.1% 14'000.00</b>	<b>124'000.00</b>
Maison bourgeoise	117'000.00		10% 12'000.00	105'000.00
Salle du conseil et archives	21'000.00		10% 2'000.00	19'000.00
<b>Forêts</b>	<b>358'000.00</b>		<b>0.00</b>	<b>358'000.00</b>

	<b>Solde au 01.01.2018</b>	<b>Invest. 2018</b>	<b>Amortissements 2018</b>		<b>Solde au 31.12.2018</b>
<b>Patrimoine financier</b>	<b>3'275'000.00</b>		<b>10.0%</b>	<b>328'000.00</b>	<b>2'947'000.00</b>
<b>Terrains et routes</b>	<b>12'000.00</b>		<b>8.3%</b>	<b>1'000.00</b>	<b>11'000.00</b>
Place de Dépôt des Briesses	12'000.00		10%	1'000.00	11'000.00
<b>Bâtiments</b>	<b>3'239'000.00</b>		<b>10.0%</b>	<b>325'000.00</b>	<b>2'914'000.00</b>
Immeuble Scandia	530'000.00		10%	53'000.00	477'000.00
Immeubles Les Bourgeois	2'218'000.00		10%	222'000.00	1'996'000.00
Bâtiments Charamolâ	308'000.00		10%	31'000.00	277'000.00
Etude et projet Charamolâ					
Halle et place de parcs des Casemates	100'000.00		10%	10'000.00	90'000.00
Couvert des Briesses	58'000.00		10%	6'000.00	52'000.00
Local ancien congélateurs	25'000.00		10%	3'000.00	22'000.00
<b>Vignes</b>	<b>24'000.00</b>		<b>8.3%</b>	<b>2'000.00</b>	<b>22'000.00</b>
Vignes	24'000.00		10%	2'000.00	22'000.00

## 5.8 Tableau des titres

	Valeur d'acquisition	Valeur comptable	achats/ ventes	+ / - value	Valeur comptable
<b>ACTIONS ET PARTS SOCIALES</b>	<b>256'200.00</b>	<b>237'001.00</b>			<b>237'001.00</b>
Association forestière vaudoise		1'000.00			1'000.00
Banque Raiffeisen - part sociale	200.00	200.00			200.00
CMA SA - Remontées mécaniques					
Crans-Montana		1.00			1.00
FMV SA	248'500.00	223'500.00			223'500.00
Provins - part sociale		4'800.00			4'800.00
Golf Noas SA	7'500.00		7'500.00		7'500.00

## 5.9 Annexes au compte au 31.12.2018

1. Cautionnements, obligations de garantie et constitution de gages en faveur de tiers.  
- Néant
  
2. Actifs mis en gage ou cédés pour garantir les propres engagements / actifs sous réserve de propriété  
- Néant
  
3. Dettes de leasing non portées au bilan  
- Néant
  
4. Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles

Immeuble du Scandia	CHF 6'004'105.-
Parking du Scandia	CHF 499'282.-
Immeuble les Bourgeois	CHF 5'300'000.-
Divers bâtiments	CHF 4'382'600.-

## 5.10 Tableau synoptique de crédits d'engagement au 31.12.2018

Ofinco, art. 30, al.2, litt.d,e + art. 69 bis et ter  
- Néant

## 5.11 Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires au 31.12.2018

Ofinco, art. 69 quater et quinquies  
- Néant

## 6. Conclusion

Au terme de l'exercice comptable 2018, il me plaît de remercier les personnes qui ont veillé au bon fonctionnement de notre Bourgeoisie :

- Mes collègues du Conseil bourgeoisial
- Mme Sophie Barth-Cordonier, secrétaire-caissière
- Mme Bernardine Duc, responsable des réceptions
- M. Jean-Alexis Duc, responsable des vignes et de la vinification
- M. Didier Barras, en charge des forêts bourgeoisiales
- M. Jean-Claude Borgeat, responsable de l'intendance lors des journées de corvées
- M. Gaston Clivaz et M. Daniel Savioz, réviseurs
- L'ensemble des Bourgeoises et Bourgeois actifs qui participent aux corvées bourgeoisiales

Chermignon, le 26 février 2019

Pour le Conseil bourgeoisial  
Tony Lager  
Président

## **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'assemblée primaire de la commune bourgeoisiale de Chermignon**

En notre qualité d'organe de révision selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la commune bourgeoisiale de Chermignon, comprenant le bilan, le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) et l'annexe pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2018**.

### *Responsabilité du Conseil bourgeoisial*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisial. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisial est responsable de l'application des méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Les choix des procédures d'audit relèvent du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels de l'exercice arrêté à la date du **31 décembre 2018** sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels défini selon les prescriptions du Conseil bourgeoisial.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'endettement net de la commune bourgeoisiale de Chermignon est nul ;
- selon notre appréciation, la commune bourgeoisiale de Chermignon est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Chermignon, le 20 février 2019.

Fiduciaire Fidag SA



G. Clivaz bureau fiduciaire SA

Gaston Clivaz  
Expert réviseur agréé



**Annexes**

Comptes annuels